

"J' ai attrapé ma naissance à Toulon."

Le décret ministériel du 27 octobre 1989, remplaçant les annexes XXIV du décret du 09 mars 1956, modifie les conditions d'agrément des établissements privés accueillant des enfants ou adolescents, dits inadaptés.

Sont particulièrement visés par ce décret les instituts médico-pédagogiques et les instituts médico-professionnels. Les sujets confiés à ces établissements sont maintenant classés en deux catégories : Les uns sont étiquetés D.I. -Déficients Intellectuels, selon qu'ils présentent une déficience intellectuelle accompagnée ou non de troubles de la personnalité (le texte reste vague quant à cette notion de déficience intellectuelle). Les autres sont étiquetés TCC, Troubles du Caractère et du Comportement, selon qu'ils présentent une intelligence normale ou subnormale.

Je parlerai de mon expérience dans une institution qui applique ce décret au pied de la lettre.

Le parcours institutionnel d'un adolescent, Didier, témoigne de ce que cette catégorie de "déficients intellectuels", fait prévaloir les états déficitaires, justifiables de tous les abandons.

Didier, récemment admis, je dirai dans nos murs, en est rapidement rejeté. A son arrivée, il se présente comme désarrimé du signifiant. Il se laisse tomber dans les jardins, sur les pelouses. Blessé à la tête par un jet de pierre, il attend sans réagir qu'on vienne le ramasser.

C'est alors que tombe la prédication de l'institution : "Il n'est pas pour nous, on ne peut rien en faire".

Ce qui semble insupportable, c'est qu'il ne parle pas. Ce qui dérange davantage, c'est qu'après avoir été blessé par un camarade, il reste là, figé, dans une morne apathie, évoquant l'image d'un morceau de réel, d'une planète.

Ce verdict : "on ne peut rien en faire", se règle sur du comportement et des événements dont aucune lecture, aucun déchiffrement ne sont faits.

M'étant absente quelques temps de l'établissement, je suis attendue, rendez-vous a été pris pour moi, avec la mère de Didier. Je suis chargée de lui annoncer qu'il va falloir réorienter son fils.

Lors de cette rencontre avec Madame V, mère de Didier, je ne fais, bien entendu, aucune allusion au projet de réorientation, sachant d'expérience ce qu'il recouvre et combien il y a peu de chance qu'il aboutisse.

Madame V. me dit que son fils est épileptique et que son père les a quittés quand Didier avait huit ans. Nous n'en reparlons jamais plus, ajoute-t-elle.

Je décide alors de faire de l'offre à Didier. Je précise qu'il ne me demande rien. Je lui demande de venir dans mon bureau parler de ce qui se passe pour lui en ce moment.

Ainsi commence un travail, qui dure depuis quatre ans et demi et dont je vais vous parler pour vous soumettre le questionnement qu'il a ouvert.

Le projet de réorienter Didier a chu du discours institutionnel au prix de me faire endosser un pouvoir curatif à son endroit. Curatif au sens médical de soigner : ce qui est propre à la guérison.

Or la position sur laquelle je prends appui n'est pas celle que m'impute l'institution mais se réfère à celle qu'énonce Lacan dans l'acte analytique "ce n'est pas le visible qui indique la structure du sujet mais son rapport au signifiant".

Lors de nos premières rencontres, je relance Didier à partir de l'événementiel récent. Les débuts ne sont pas très encourageants. Il est pétrifié par les questions venant de l'Autre. Est-ce que la question fait appel à sa division de sujet qu'il ne peut soutenir ?

Quant, après plusieurs séances, il se met à parler, il produit cet énoncé discordant : "La dame qui me gardait s'est retrouvé avec un coup de grossesse (geste à l'appui). Il enchaîne en faisant profession d'identité : "Quant à moi, j'ai attrapé ma naissance à Toulon, je suis carrément un épileptique".

La construction grammaticale de la phrase indique qu'il n'a pu inscrire sa place de sujet dans l'ordre symbolique. Qu'est sa parenté : il est né de personne, sujet non identifié en ce sens qu'il ne

donnera jamais à entendre ces constellations conflictuelles qui signifieraient une position œdipienne, il ne manifesterait aucune culpabilité, quand il poserait des actes graves dont il lui sera fait reproche. Il ne poserait jamais aucune question, comme si il n'était sujet d'aucune question.

A partir du moment où il parle en ma présence, il parle dans l'institution et cela provoque un effet de surprise. Il fait preuve d'un savoir dans la manipulation des ordinateurs, des jeux vidéo. "C'est un lecteur" de l'aveu même de l'institutrice, il joue aux échecs. Ces médiateurs permettent que s'opère un certain réglage de sa relation aux autres.

Il établit une relation de don et d'échange. Il accède à ce que nous appelons une bonne socialisation, ce qui n'est pas dire qu'il s'inscrit dans un discours qui fasse lien social. Quelque chose de sa position subjective s'est déplacé, sans que rien ne permette d'en dire plus, pour l'instant.

Devant ces performances, l'étiquette déficiente intellectuelle qui lui était attribuée ne semble plus convenir, elle ne porte plus avec elle sa signification. Qu'à cela ne tienne, une signification nouvelle est produite par l'institution à partir de son nom patronymique. Il porte un nom de légume et se retrouve fixé à l'atelier d'agriculture, dont il dira avec une grande constance, que ça n'est pas son métier. Son métier, s'il devait y en avoir un, ce serait informaticien. Il sait ce qu'il veut, à la manière de ce qui est attendu des sujets étiquetés TCC (Troubles du Caractère et du Comportement).

Je me trouve devant un sujet qui ne présente pas de phénomènes élémentaires apparents, il ne délire pas et les effets de sa parole sur moi ouvrent à un jeu de miroir qui me donne le sentiment de comprendre, "en direct", selon son expression.

C'est à me sentir à portée de comprendre que dans la même séance, j'éprouve ce vertige de m'orienter vers des repérages de structure contradictoires. En effet, une rupture dans le texte du sujet souligne de mon côté le malentendu à partir duquel va s'articuler le questionnement : s'agit-il d'une névrose... ou d'une psychose ? J'ai été interpellée, en sa présence, par la direction, qui nous signifie qu'il s'est montré violent avec deux de ses camarades : il serait bon que ça ne se renouvelle pas.

Voici ce qu'en dira Didier en séance.

Concernant son premier camarade "X" : "Il ne s'agit pas de coup de frappe, je le poursuis car il n'est pas encore prêt à faire le chef, il y a chez lui un manque de netteté, pour dire oui, c'est wane ; pour dire non, c'est Tss, son langage n'est pas encore assez net."

J'interprète ce qu'il énonce, non comme de la violence, mais comme de l'agressivité. Je me demande s'il s'agit d'un franchissement subjectif qui permettrait à Didier de se situer par rapport à l'autre dans l'imaginaire, à partir de ce ressort agressif.

Est-on dans la dimension de structuration imaginaire et agressive liée à la constitution du sujet et au stade du miroir ? Tel est l'état actuel de ma question.

De son deuxième camarade, qui lui, est un sujet paranoïaque délirant, voici ce qu'il dit :

"C'est peut être une crainte de mon regard, les coups de frappe sur moi, peut être il y a une frayeur. Il y a une partie de mon regard qui me rend supérieur à lui, peut être mon regard tiré au noir, c'est ça qui fait ça".

Or, en ce point, ne sommes-nous pas renvoyés à la structuration particulière du langage dans la psychose en tant que les mots ne renvoient pas à une chaîne signifiante, ne renvoient à la signification phallique ?

Est-ce un hasard si les points rencontrés dans une structure paranoïaque font écho en lui ? Est-ce qu'il y aurait là des traits qui désigneraient une persécution dans le cadre d'une structure paranoïaque ?

Au moment des vacances, Didier part avec un groupe de garçons dans les Vosges. Il voit, écrit sur des panneaux, le nom du village dans lequel il séjourne, nom qui correspond lettre à lettre à son nom patronymique. Ces mots écrits sur des panneaux ont une fonction d'appel. A son retour, il produit un premier énoncé énigmatique, concernant les noms.

"Plusieurs mois avant mes 22 ans, il y a eu les Vosges, on peut en avoir 2 de noms. C'est plutôt V.P. (V. initiale du nom de sa mère - P. initiale de son nom patronymique). Il y a peut être une bonne dizaine de noms qui sont réunis".

De la plénitude de cet énoncé énigmatique, vont s'articuler, séance après séance, des révélations sur le thème de la génération. Thème que, jusque là, ce sujet né de personne paraissait ne pas concevoir.

"J'ai quand même la famille dont je suis parenté depuis un peu moins d'une dizaine d'années, les personnes de même sang familial que moi. Ce sont des manas" (Mana, selon le Robert : mot mélanésien qui désigne des puissances surnaturelles, impersonnelles).

Le grand groupe familial dont je fais partie depuis bien plus d'un siècle et demi de générations, bien avant mon parrain. C'est pas qu'à Marseille qu'il y en a, de la famille, mais à Berre, au Luxembourg", il indique ainsi plusieurs noms de villages, de villes, de pays.

"Je ne suis pas bien sûr de les connaître, on s'est reconnu par les liens du sang, un peu comme une seconde reconnaissance familiale".

Son nom apparu sur des panneaux a, pour ce sujet, une fonction d'appel. Il y fait, selon ce qu'enseigne Lacan, une réponse de détour.

"La question de la génération, terme de spéculation alchimique, est toujours là, prête à surgir comme réponse de détour, une tentative de reconstituer ce qui n'est pas recevable pour le sujet psychotique" (J. Lacan. *Séminaire III*, page 345).

Cette réponse de détour, cette production discursive sur la génération, découle-t-elle de ce que ce sujet ne dispose pas du guidage de la grande route du signifiant du Nom du père ?

Il en est alors réduit à suivre ce que Lacan appelle les écriteaux mis au bord de la petite route, pour trouver vaguement une direction. Il y a quelque ironie à se souvenir que l'institution voulait le réorienter. Il a, en effet, bien du mal à s'orienter parmi les multiples directions indiquées de Marseille au Luxembourg, en passant par Palavas les Flots.

Pour conclure, j'ai pu être effleurée un temps par l'idée d'une structure névrotique. Toutefois, compte tenu de ce que Lacan appelle les phénomènes discrets de la psychose : un sujet non identifié, qui n'a pas accès à sa question, qui ne subjective ni conflit, ni culpabilité, chez lequel subsiste un sentiment latent de

persécution. A partir de cet écho étonnant en lui des traits paranoïaques d'un autre sujet, de cet effet de compréhension que sa parole déclenche en moi et dans son entourage, je me demande si même en l'absence d'un délire systématisé, on ne peut pas se servir de ces points pour éclairer la structure dans le sens d'une paranoïa ?

L'insistance que j'ai mise à soutenir le repérage de structure chez ce sujet, est mon mode de faire coupure avec ce qui tend à devenir la pratique institutionnelle. C'est à dire mettre d'une part la psychose en place de déchet (DI) et d'autre part tenter de rééduquer des individus toutes catégories confondues (TCC).

Sans cette coupure, je m'inscrirai dans le discours institutionnel, au titre d'y collaborer et appellerai ce sujet un D.I.